

DÉCISION DU MAIRE

(Application de l'article L 2122-22 du
Code Général des Collectivités Territoriales)

Envoyé en préfecture le 11/12/2024

Reçu en préfecture le 11/12/2024

Publié le 11 décembre 2024

ID : 013-211300447-20241209-DEC_2024_74-AU



N° 2024/74

1.4 Autres types de contrat

Approbation de l'offre des Pépinières DAUPHIN pour la fourniture de plantes en location lors des manifestations et cérémonies officielles organisées par la commune

Le Maire de la Commune de GRANS,

Vu la délibération n°2022/71 du 04 avril 2022 donnant délégation au Maire pour une partie des matières énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics n'excédant pas 90 000,00 Euros HT (quatre-vingt-dix mille euros),

Vu la décision n°2023/101 du 19 décembre 2023 portant approbation de l'offre des Pépinières DAUPHIN concernant un service de location de plantes pour les manifestations et cérémonies officielles organisées par la commune, que les prestations sont arrivées à échéance et qu'il convient de les renouveler,

Vu la consultation lancée auprès des pépinières « PEPINIERES ET JARDIN AVENIR », « TEBERNER FLEURS », « JARDI PASSION », « BAOBAB » et « Pépinières DAUPHIN » portant sur ladite prestation,

Vu l'unique offre remise par les Pépinières DAUPHIN et l'analyse de celle-ci,

Considérant que la proposition faite par les Pépinières DAUPHIN enregistrée en mairie le 6 décembre 2024 sous la référence GED 2024-4273 correspond au besoin exprimé par la commune et est économiquement avantageuse,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

De signer le devis pour la fourniture de plantes en location lors des manifestations et cérémonies officielles organisées par la commune, avec les Pépinières DAUPHIN, sise La Croix de Callamand Lieu-dit Ponsauret - 13450 GRANS et pour un prix global et forfaitaire annuel de 2 727,27 HT (deux mille sept cent-vingt-sept euros et vingt-sept cents hors taxes) soit 3 000,00 € TTC (trois mille euros toutes taxes comprises), et par conséquent pour un prix total sur deux ans de 5 454.55 € HT (cinq mille quatre cent-cinquante-quatre euros et cinquante-cinq cents hors taxes) soit 6 000 € TTC (six mille euros toutes taxes comprises).

Article 2 :

Les prestations sont prévues pour une période de 2 ans fermes à compter de la signature du devis.

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la responsable du service Protocole de la ville de Grans sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée conformément à la loi et fera l'objet d'une ampliation à Monsieur le sous-préfet d'Istres, au service commande publique et au service des Finances pour engagement.

Conformément à l'article R421-1 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de MARSEILLE, sis 31 rue Jean François Leca – 13002 MARSEILLE (tél. : 04.91.13.48.13 / Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr) dans un délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Un recours administratif est également possible auprès de l'autorité du présent acte dans le délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux (02) mois suivant la notification de rejet express du recours administratif ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de deux mois dont disposait l'autorité signataire, en cas de rejet implicite dudit recours. Toute saisine du Tribunal Administratif de MARSEILLE peut s'opérer par voie postale, soit par voie électronique à partir de l'application internet « Télérecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures : <http://www.telerecours.fr/>

Fait à GRANS, le 9 décembre 2024

Publié le 11 décembre 2024

Le Maire,

Philippe LEANDRI

Signé par : Philippe
LEANDRI
Date : 10/12/2024
Qualité : SIGNATURE
DOCUMENTS ACTES





Envoyé en préfecture le 11/12/2024
Reçu en préfecture le 11/12/2024
Publié le 11 décembre 2024
ID : 013-211300447-20241209-DEC_2024_74-AU

Date : 05/11/2024
N° client : CLI00000016
Devis valable jusqu'au
05/12/2024

EARL PEPINIERS DAUPHIN

La Croix de Callamand
Lieu dit pontsauret
13450 - GRANS
FRANCE

Siret : 491969630 00012



PASSEPORT PHYTOSANITAIRE CE	
ONPV-FR	PA04624

MAIRIE DE GRANS

Centre technique Municipal
Magasin a l'attention de Mmes Lauer/Garcia
Bd Victor Jauffret
13450 GRANS
Tel 1 : 04 90 45 14 60
Email : technique@grans.fr

Libellé	Qté	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
ART00000290 -Location plante 2025/2026	2,00	2 727,2727 €	0,00%	5 454,55 €	10,00%

Devis gratuit

Détail de la TVA				Total HT	5 454,55 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	545,45 €
Réduite	5 454,55 €	10,00%	545,45 €	Total TTC	6 000,00 €

Règlement Virement
Echéance(s)

Bon pour accord

Date et signature Grans, le 11 décembre 2024

Dûment habilité par décision n° 2024/74
du 09/12/2024

Le Maire, Philippe LEANDRI

Coordonnées bancaires

Nom SOCIETE GENERALE
IBAN FR76 3000 3000 3500 0206 0539 481
BIC SOGEFRPP

Le montant total s'élève à six mille euros